

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

23 février 2026

Date d'Affichage

10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick
PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie
RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline
VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Était absent excusé et représenté : M. Benoît LAVARDE qui donne
pouvoir à M. Jean-Marc VARIN

Madame Floriane VISART DE BOCARMÉ remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2026 - N°03/12 : CLÔTURE ESPACE TERRAIN DE
PÉTANQUE/JEUX**

Madame le Maire rappelle l'installation de jeux pour enfants près du terrain de
pétanque situé près du pressoir, rue Robert de Croslié. Afin de sécuriser les lieux la
pose d'une clôture est fortement recommandée. Un devis a été demandé à l'entreprise
Manutan pour un montant de 4 306.61 € HT + la garantie '100 % tranquillité' de 11 € HT
soit un montant total de 4 317.61 € HT soit 5 181.13 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis pour un montant de
5 181.13 € TTC et autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents
afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Floriane VISART DE BOCARMÉ	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 